

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	IWF
Akteure	Ruiz, Rebecca (sp/ps, VD) NR/CN, Darbellay, Christophe (cvp/pdc, VS) NR/CN, Maurer, Ueli (svp/udc) BR VBS / CF DDPS
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: IWF, 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Internationale Finanzinstitutionen	1

Abkürzungsverzeichnis

APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
SNB	Schweizerische Nationalbank
IWF	Internationaler Währungsfonds
WHG	Bundesgesetz über die internationale Währungshilfe
RPC	Treuhandfonds

CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
BNS	Banque nationale suisse
FMI	Fonds monétaire International
LAMO	Loi fédérale sur l'aide monétaire internationale
RPC	Fonds fiduciaire

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Internationale Finanzinstitutionen

BUNDESRATSGESCHAFT
DATUM: 14.06.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

La Suisse participe, depuis plusieurs annes,  la stabilisation et  la dynamisation de l'conomie mondiale par l'intermdiaire d'une contribution financire verse  des pays  faible revenu dans le cadre des liens tisss avec le Fonds montaire international (FMI). D'un point de vue lgislatif, cette aide est incorpore dans la loi sur l'aide montaire (LAMO). Ainsi, un prt de 500 millions de droits de tirage spciaux (environ 690 millions de francs) a t accord par la Banque nationale suisse (BNS). En effet, la rvision de la loi sur l'aide montaire inclut directement la BNS dans le processus d'aide montaire. Ce financement est attribu au Fonds fiduciaire pour la rduction de la pauvret et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) du **FMI**. **Le prt octroy par la BNS doit tre garanti par la Confdration**. Ds lors, l'attribution de cette assurance est soumise au vote du parlement. Le Conseil fdral, par l'intermdiaire du ministre des finances, Ueli Maurer (udc), a recommand un crdit d'engagement de 800 millions de francs afin de prendre en compte les risques de fluctuation des taux de change. Tout d'abord, la Commission de politique extrieure du Conseil des Etats (CPE-CE) s'est prononc en faveur du crdit d'engagement. Aucune voix ne s'est leve pour s'opposer  la volont du Conseil fdral. Ensuite, le Conseil des Etats s'est align sur sa commission et a accept le crdit d'engagement par 43 voix sans opposition. Finalement, le Conseil national a valid l'engagement suisse par 118 voix contre 60. Des voix d'opposition ont rsonn uniquement dans le camp de l'UDC. Les snateurs du parti agrarien ont estim que la Suisse pouvait lutter contre la pauvret  moindre ct et avec une meilleure efficacit grce  ses relations bilatrales. Tous les autres partis politiques ont soutenu la participation de la Suisse  l'aide montaire internationale grce aux ramifications du FMI. Ils ont estim que le prt renforce la position helvtique sur l'chiquier financier international. ¹

1) BO CE, 2017, pp.34; BO CN, 2017, pp.1101 s.; Communiqu de presse, CPE-E; Communiqu, CPE-N; FF, 2016, pp.7789; FF, 2016, pp.7811; NZZ, 7.6.17